

Programme des Nations Unies pour le développement



Bamako, le 20 décembre 2018

Monsieur le Ministre,

Objet : Mise en œuvre des recommandations de l'évaluation du projet VIH Round 8

Comme vous le savez, la phase 2 de la subvention VIH Round 8 mise en œuvre de novembre 2012 à décembre 2015, a été évaluée en octobre 2016. Au terme de ladite évaluation dont le comité de pilotage était présidé par votre département, des recommandations ont été formulées en vue d'améliorer davantage la mise en œuvre des subventions assurer la qualité de la prise en charge des patients infectés par le VIH.

Il s'agit de :

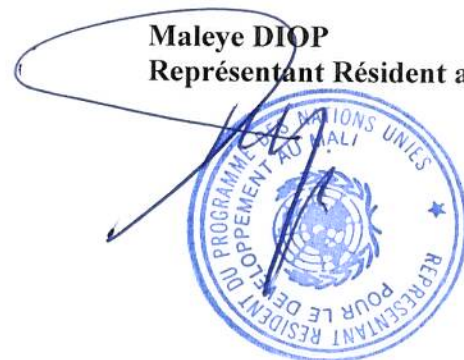
- La prise en compte d'un volet formation du personnel des laboratoires sur l'utilisation correcte des appareils de suivi biologique PVVIH dans le contrat du prestataire chargé de l'entretien et curatif des équipements pour prévenir les fréquentes pannes et les pertes de réactifs,
- La prise en charge à moyen terme par le SEPAUMAT, de la maintenance et de la réparation des appareils de suivi biologiques,
- L'élaboration d'un plan national de sécurisation des intrants et réactifs.

A travers la présente correspondance, je voudrais rappeler l'importance des recommandations ci-dessus et demander de faire prendre par les services compétents leur mise en œuvre.

Je vous prie d'agréer, Monsieur la Ministre, l'expression ma haute considération.

**Son Excellence
Pr Samba Ousmane SOW
Ministère de la Santé
et de l'Hygiène Publique (CSLS/MSHP)
Bamako-Mali**

**Maleye DIOP
Représentant Résident ai**



**CC : - Son Excellence Mme Kamissa Camara Ministre des Affaires Etrangères et de la
Coopération Internationale
Bamako-Mali**